

# 06 SUPPRESSION DE REMBLAI

## LE PONT GUÉRIN

### Suppression de remblai et de lagunes en zone humide

GAËL (35) | BRETAGNE

#### FICHE D'IDENTITÉ

Type de milieu	Prairie humide
Début des travaux /durée	Fin mars 2019 / 1 mois et demi
Superficie	3,9 ha
Caractéristique hydrogéomorphologique	Zone humide alluviale
Cadre des travaux	Mesure compensatoire
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Saint-Méen Montauban (CCSMM)
Maître d'œuvre	Société SPTP Bidault
Propriétaire	CCSMM
Gestionnaire	CCSMM
Réalisation des travaux	Société SPTP Bidault

#### Objectifs

- Recréation d'une zone humide de surface équivalente à la zone détruite ;
- Conservation d'une équivalence des fonctions hydrauliques ;
- Amélioration des fonctions biologiques du site.

#### Contexte

Le Parc d'activité « Le Chêne » est situé sur la commune de Gaël, au sein de la communauté de communes de Saint-Méen Montauban. Le secteur est situé dans la plaine alluviale du bassin versant du Meu. À partir des années 1950, la zone a été fortement transformée et découpée en parcelles agricoles. Dans les années 2000, elle a été aménagée en parc d'activité et des lagunes ont été creusées pour traiter les eaux usées de la commune.

En 2007, au titre du Code de l'environnement, le Parc d'activité a reçu l'autorisation de réaliser un projet d'aménagement d'une aire de parking pour poids-lourds.

#### Enjeux



Dans le cadre de la compensation de ce projet, la restauration de plusieurs parcelles était prévue, notamment par le biais de la suppression de remblais et d'anciennes lagunes, du comblement de busages et de fossés et de la création de mares.

#### Travaux

##### 1 Suppression de remblai et apport de terre végétale

**Objectif** : Rendre à la parcelle son caractère humide.

**Mise en œuvre** :

11 000 t de remblais ont été supprimées par décaissement (utilisation d'un bulldozer) puis évacuées (chargement de semi-remorques à la pelleuse). Cette terre a ensuite été vendue au SMICTOM pour servir à l'enfouissement de déchets. La terre végétale de la zone humide détruite lors des travaux de création du parking a été stockée puis régagée sur le site de compensation après réalisation des travaux de terrassement.

##### 2 Création de mares

**Objectif** : Diversifier les habitats pour favoriser l'implantation d'une biodiversité variée.

**Mise en œuvre** :

- Creusement de trois mares d'une profondeur de 70 cm environ à l'aide d'une pelleuse.

##### 3 Comblement des lagunes, de busages et de fossés

**Objectif** : Supprimer l'effet drainant et revenir au terrain naturel.

**Mise en œuvre** :

- Comblement avec les matériaux issus de la suppression des remblais. Régalage en surface d'une partie de la terre végétale issue de la création du parking.



## Suivi

Différentes mesures ont été prévues pour assurer un suivi du site :

- Un contrôle des écoulements hydrauliques superficiels lors des premières périodes pluvieuses hivernales ;
- Une vérification de l'implantation d'espèces végétales spontanées et de l'absence d'espèces invasives, en réalisant 2 passages durant la période printemps-été ;  
Ces deux mesures sont prévues les années n+1 et n+3 après les travaux.
- Une vérification du fonctionnement des sols dans les horizons superficiels par sondage et l'observation de la présence d'une nappe d'eau en période hivernale ;
- Des relevés floristiques et faunistiques pour s'assurer de la colonisation des milieux restaurés par des espèces typiques des milieux humides.  
Ces deux mesures sont prévues les années n+1, n+3 et n+5 après les travaux.

Un bilan des suivis est prévu. Il devra être rédigé 5 ans après les travaux au regard des observations réalisées durant les premières années.



## Gestion du site

Les parcelles prairiales sont gérées par fauche par un agriculteur avec export du foin. Les mares feront régulièrement l'objet de travaux d'entretien de type faucardage, coupe sélective des ligneux et curage si nécessaire (en dehors de la période de reproduction des batraciens).



## Bilan - 2 ans après travaux

Les côtes topographiques choisies ont été jugées très satisfaisantes et l'apport de terre végétale depuis un site donneur a permis un développement en quelques mois d'une végétation typique de zone humide (85 % des espèces présentes en 2020) et conforme à la végétation cible. Les batraciens et odonates ont colonisé les mares dès la première année. En 2020, le site présentait une grande diversité d'invertébrés dont notamment 18 espèces d'odonates et 11 espèces d'orthoptères.

À noter en particulier la présence du Conocéphale des Roseaux (*Conocephalus dorsalis*) et du Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*), deux espèces sténoèces des zones humides.

**COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION (TTC) 93 000 €**

## Contact



Communauté de communes  
**Saint-Méen Montauban**  
cycles.eau@stmeen-montauban.fr  
Tél. 02 99 06 54 92  
Mise à jour : Juin 2023

Fiche rédigée par :



Avec le soutien de :



## AVANT



Mars 2019 - Avant les travaux

## APRÈS



2020 - Après les travaux



2021 - État d'évolution de la végétation

## CONTRAINTES & SOLUTIONS

Une première étude et le plan d'action associé, réalisé par un bureau d'étude, avaient largement sous-évalué le volume des remblais à évacuer, ce qui a entraîné un surcoût important du projet qui a pu être compensé par la vente de la terre de remblai à un centre d'enfouissement.